



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D 133480713

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

27/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25098666

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S027D154

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables

27600 GAILLON

Tél : 02.32.53.28.28 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 076D1232

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

GB-261-AA(F)

29/07/2021

29/07/2021

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF6MF000667102427

N1

VASP

Type/CNIT

Énergie

MFFM00M36TB123D3T0

GO

Document(s) présent(e)

Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : ARG

4.2.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement : ARD, ARG

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARD, ARG

4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARD, ARG

4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences : D

4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

4.11.1.a.2. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation : fixations mal attachées, contact avec des arêtes vives, probabilité de déconnexion : AR

4.11.1.b.2. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Câblage fortement détérioré : AR

6.1.3.b.2. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Fuite de carburant ou bouchon de remplissage manquant ou inopérant : G

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVD, AVG

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé : AVD, AVG, ARD, ARG

4.6.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse : ARD

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AVD, AVG

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

121743

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+3.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	8 %		4 %	
Force verticales :	1490 daN		1516 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	569 daN	540 daN	480 daN	471 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	569 daN	540 daN	480 daN	471 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) :	68 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	19 %			
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-4.0 %	-4.0 %		



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D 133480714

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

27/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25098666

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S027D154

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables

27600 GAILLON

Tél : 02.32.53.28.28 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 076D1232

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

GB-261-AA(F)

29/07/2021

29/07/2021

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF6MF000667102427

N1

VASP

Type/CNIT

Énergie

MFFM00M36TB123D3T0

GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

121743

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+3.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	8 %		4 %	
Force verticales :	1490 daN		1516 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	569 daN	540 daN	480 daN	471 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	569 daN	540 daN	480 daN	471 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) :	68 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	19 %			
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-4.0 %	-4.0 %		

XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXN° d'agrément: S027D154
N° de série: VF6MF000667102427